

Collège Joseph Lagrosillière
BP 58 Anse Charpentier
97230 SAINTE-MARIE
Tél : 0596.69.303.98
ce.9720006z@ac-martinique.fr

Restauration scolaire : 1^{er} trimestre

Période : **De septembre à décembre 2024**

Chers parents,

Le paiement de la demi-pension du 1^{er} trimestre 2024-2025 s'effectuera à compter :

Du 09 au 13 décembre 2024 de 8h à 11h00 précises.

La bourse est déductible du montant de la restauration scolaire. En fonction de l'échelon de bourse 1,2 ou 3 il y a un reste à payer ou pas.

L'appel à paiement a été envoyé sur vos adresses email respectives. Le cas échéant, vous êtes invités à vous rapprocher du secrétariat de gestion pour en connaître le montant.

Les modes de paiements sont les suivants :



- **En ligne** via l'application : **MyTURBOSELF** avec votre identifiant (adresse email communiquée) et le mot de passe défini.
- **En espèces** (merci de vous munir de l'appoint aux jours et heures communiquées ci-dessus)
- **Par CB** sur place à la porte C14 du secrétariat de gestion.
- **Par chèque**: à déposer dans la boîte aux lettres à l'entrée du collège avec nom et prénom de l'élève au dos du chèque et à l'ordre de **l'Agent comptable du Collège Joseph Lagrosillière.**

En cas de difficulté, nous vous invitons à contacter le service de gestion et/ou l'assistante sociale.

Le Principal

Hubert **BRASSE**
Principal


La Secrétaire Générale


Christel **LOUIS-FRANÇOIS**
Secrétaire Générale
